Cfdt
Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Administration centrale
Services déconcentrés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)
Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Enseignement agricole public
Enseignement Technique
Enseignement Supérieur et Recherche
Agronomique, Agroalimentaire et Vétérinaire

INFORMATION CFDT : COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

SECTION SPECIALISEE « FORMATION CONTINUE »

Séance du jeudi 12 mai 2016

La section spécialisée « formation continue » du CTM est présidée par **Jacques CLEMENT,** chef du service des ressources humaines.

La CFDT était représentée par **Patricia MONIN** et **Martine BEAUVOIS** du SPAgri-CFDT et **Philippe HEDRICH** du SGEN-CFDT.

Les points suivants ont été abordés lors de ce CT :

1 - Statistiques et bilan financier de la formation continue 2015 - Programmation 2016

2 - Note d'orientation de la formation continue 2017-2019 - focus sur le volet formation continue du projet de plan managérial du MAAF

3 - Dispositif de formation continue « Forêt/Bois »

4 - Présentation du nouveau site FORMCO

1. Statistiques et bilan financier de la formation continue 2015 – Programmation 2016

A/ Bilan de l'activité de formation en 2015

En 2015, **17 360 agents** se sont formés (ont *suivi au moins une formation*), soit **52,9%** de la communauté de travail. Ce chiffre est en **baisse** par rapport à 2014 qui comptait 17 625 agents formés (- 265) représentant **55%** de la population totale (- 2,1%).

On dénombre, en 2015, **40 454 stagiaires** (+ 598 par rapport à 2014) et **61 373 journées stagiaires** (- 2 039 par rapport à 2014) ce qui traduit une diminution de la durée moyenne de la formation qui passe de 1,59 jours en 2014 à 1,51 jours en 2015.

L'activité formation continue est inégalement répartie selon les secteurs : ainsi on dénombre 34 616 jours stagiaires (en baisse de 7,8 % par rapport à 2014) pour l'administration centrale et les services déconcentrés et 26 757 jours stagiaires (en hausse de 3,4 % par rapport à 2014) pour le secteur de l'enseignement.

Parmi les 17 360 agents formés, 56,7% appartiennent à la catégorie A, 29% à la catégorie B et 14,3% à la catégorie C.

La CFDT constate avec satisfaction une moins grande inégalité en 2015 du taux de formation par catégorie qu'en 2014 (62,5% en catégorie A, 24,2% en catégorie B et 13,3% en catégorie C).

La CFDT indique que ce bilan reste encore incomplet, comme les années précédentes, car :

- Il ne prend toujours pas en compte la formation des agents dans les établissements de l'enseignement supérieur ;

- Il ne prend pas en compte toutes les actions de formation suivies par les agents en DDI dans le cadre des formations interministérielles. Les données saisies dans SAFIRE pour les formations interministérielles ne sont encore totalement intégrée. Une double saisie est nécessaire dans Epicea ou Agorha.

La CFDT rappelle que le CT ministériel doit pourtant avoir une information pour l'ensemble des agents du ministère quel que soit le support budgétaire (programme 215 ou 142 ou 333).

A cet effet, **la CFDT** a souhaité connaître l'avancement du projet de mise en place de l'outil unique « agorha formation » en lien avec l'outil interministériel « SAFIRE » qui doit apporter une solution à ce problème dès la fin de l'année 2017.

L'administration rappelle que du fait de l'autonomie des établissements de l'enseignement supérieur le ministère n'a pour l'instant pas de remontées de leurs statistiques sur la formation continue de leurs personnels.

*A la demande de **la CFDT** concernant l'agrégation des résultats de ces établissements, l'administration est favorable pour un « reporting » et conçoit que c'est un véritable sujet d'amélioration d'obtenir la communication des données de l'enseignement supérieur.*

Pour les actions de formation des agents en DDI sur le programme 333, l'administration est confiante pour une opérationnalité dès 2018 du module unique formation continue du SIRH du MAAF qui corrigera le problème lié à la multiplicité des outils de restitution des statistiques.

B/ Réalisation du budget 2015 – Prévisions 2016

Le budget 2015 qui s'élevait à 5 510 808 € (même montant depuis 2013) a été porté à **5 345 913 € pour 2016** afin de prendre en compte les changements de périmètre (décroisement MEEM, transfert FEADER, transfert SIDSIC) et de maintenir un budget par agent identique à 2015, soit 219,38 €. Ce montant correspond à une baisse sur le BOP 215 déconcentré de 164 895 €.

En 2015, le budget a été réalisé à hauteur de 5 264 703 €, soit 95%, et qui correspond à un coût moyen d'un jour de formation de 85,78€.

La CFDT déplore la baisse du budget de la formation pour 2016, tous les secteurs connaissant des réformes qui augmente les besoins.

2. Note d'orientation de la formation continue 2017-2018-2019 – Focus sur le volet formation continue du projet de plan managérial du MAAF

Pour la prochaine période 2017-2018-2019, deux sujets majeurs vont orienter l'action du MAAF pour les prochaines années avec un impact dans l'offre de formation et dans les dispositifs d'accompagnement en formation continue pour les agents : la mise en oeuvre de la loi sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt et l'**agroécologie** ainsi que la **mise en œuvre de la réforme territoriale**.

Au vu des nombreuses interrogations et demandes de précisions sur ce guide triennal par secteur d'intervention correspondant aux 4 directions d'administration centrale (DGPE, DGER, DGAL et SG), l'administration admet que le défaut de ce document est d'être ambitieux, ne faisant pas ressortir des priorités claires mais plutôt un trop grand nombre de priorités.

Dans le cadre de la réforme des régions, l'administration a indiqué que l'accent serait mis sur les mesures d'accompagnement des agents avec en particulier la mise en œuvre des nouvelles dispositions simplifiées des parcours de professionnalisation.

Concernant le secteur de l'enseignement agricole, une mission d'évaluation du dispositif de formation continue des enseignants sera réalisée par le CGAAER en 2016. L'objectif de ce travail est de disposer d'une évaluation quantitative et qualitative du dispositif et de proposer des pistes d'amélioration. Au vu des conclusions, des adaptations seront possibles.

Parmi l'ensemble des priorités retenues, il y a aussi la **mise en œuvre du plan managérial** dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire du Premier ministre du 10 juin 2015 qui vise notamment à l'élaboration par chaque ministère d'un plan managérial.

L'administration a précisé que le plan managérial ministériel qui n'est pas encore stabilisé comprendra 3 grands volets : une charte managériale (référentiel général), un parcours de formation-type obligatoire par niveau de référence et une adaptation de l'offre de formation « management » comparable à celle qui existe dans d'autres ministères.

Toujours dans le cadre de la mise en œuvre du plan managérial ministériel, l'administration a précisé que le ministère est pilote (avec deux autres ministères) dans une démarche de dématérialisation du compte-rendu de l'entretien professionnel des agents avec une reprise des données du volet formation dans la gestion du programme de formation continue des personnels.

3. Dispositif de formation continue « forêt/bois »

Le Bureau formco a délégué en 2015 à l'INFOMA la maîtrise d'œuvre des plans de formation sur la forêt et le bois.

La CFDT approuve le renforcement de ce dispositif avec la progression en 2016 d'une quinzaine de formations nationales en plus dans le secteur « forêt/bois » grâce à une mutualisation de l'offre avec l'ONF et le CNPF.

Pour la programmation 2017, il est prévu notamment de valoriser les formations MEEM en faveur des agents du ministère, de mettre en place de la formation ouverte et à distance (FOAD), de délocaliser certains stages si nécessaire.

4. Présentation du nouveau site Formco

La CFDT rappelle que depuis le 18 avril dernier, le bureau FORMCO a mis en ligne son nouveau site auquel vous pouvez accéder en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://formco.agriculture.gouv.fr/accueil-et-actualite/

L'objectif de ce nouveau site est de trouver une formation et de l'information plus facilement et de mettre en avant l'actualité formation et des zooms sur des thématiques spécifiques.

Il permet de trouver une formation selon 5 possibilités : soit par lieux de formation, par critères, par délégation à la formation continue, par dispositifs spécifiques ou autres acteurs comme les écoles de l'enseignement supérieur.

Au-delà du constat de la mise à jour des organigrammes des délégations régionales en lien avec la nouvelle organisation des régions, la **CFDT** reste inquiète quant à la dégradation des moyens des délégations régionales qui mettent en œuvre plus des deux tiers de la formation du ministère.

L'administration réaffirme qu'il n'y aura pas de baisse d'effectifs dans ces services.

* *
*

➢ **N'hésitez pas à nous contacter si besoin : Tél.** 01.49.55.46.83 **-** cfdt@agriculture.gouv.fr

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre vos représentants CFDT

HEDRICH Philippe
Secrétaire fédéral du Sgen-CFDT - 01 56 41 51 45
philippe.hedrich@educagri.fr

MONIN Patricia
Permanence SPAgri CFDT – 01 49 55 43 44
patricia.monin@agriculture.gouv.fr